res et livres non en usage dans l'école seront, en général, bannis de son pupitre, rédaction de correspondances, de comptes rendus et de travaux de conférence, études particulières, lectures de revues pédagogiques, etc., etc., tout cela se fera en dehors de l'école.

Il importe aussi de veiller attentivement à ce que les élèves gardent sur leurs bancs une position convenable et à ce qu'ils n'aient jamais en main aucun objet étranger à la leçon et de nature à les distraire ; ni touche, ni plume, ni crayon, ni règle, ni rien enfin.

C'est particulièrement au moment de l'entrée et de la sortie des élèves qu'il faut user d'une active surveillance. Tolérer une entrée ou une sortie bruyantes pendant lesquelles on laisserait s'achever des conversations et s'engager des colloques, ce serait contribuer à étouffer dans l'enfant le respect de la classe, c'est-à-dire l'une des plus solides garanties de l'ordre.

9o *Être erme sans dureté.*

Si l'instituteur doit être bon, bienveillant, paternel en classe, il convient aussi qu'il sache se montrer sévère à l'occasion et surtout lorsqu'il s'agit d'une atteinte volontaire à l'ordre ; qu'il se garde cependant de tomber dans l'exagération sous ce rapport ; hâtons-nous toutefois d'ajouter que si la "discipline de fer" est loin d'être recommandable, la faiblesse est pire. Au reste, la fermeté, une voix grave et un maintien sévère n'excluent ni la douceur, ni la patience.

7o *Vouloir.*

" Qui veut peut, " dit le proverbe. Le maître qui le voudra aura l'ordre, parce qu'il saura être vigilant, parce que son attention, souvent dirigée sur l'important objet dont il est question, l'amènera à faire des observations de nature à lui suggérer les moyens de faire règner dans sa classe le silence et la tranquillité si nécessaires au succès des études.

F. COLLEBRANS.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE.

L'enseignement de la langue maternelle est d'une importance capitale. L'enfant doit arriver à comprendre et à manier convenablement sa langue ; à la comprendre afin de pouvoir se rendre compte de ce qu'il entend ou de ce qu'il lit, à la manier afin de pouvoir exprimer sa pensée correctement de vive voix ou par écrit.

Exprimer sa pensée par écrit, c'est représenter les mots du discours à l'aide des lettres de l'alphabet et suivant l'usage adopté, c'est-à-dire suivant les règles de l'orthographe.

Comment convient-il d'enseigner l'orthographe ?

Il n'y a pour aucune branche d'enseignement de méthode privilégiée et infaillible ; les résultats sont presque toujours en raison directe de la valeur du maître, de son esprit de suite et de ses qualités professionnelles. Cependant, toutes choses étant égales, les résultats sont d'autant plus satisfaisants que la méthode adoptée est plus rationnelle et que le maître s'en est pénétré davantage. Dans l'enseignement de l'orthographe on peut suivre des errements divers, mais il est des points fondamentaux que l'on ne saurait perdre de vue impunément.

Constatons d'abord que l'orthographe, *l'orthographe usuelle* surtout, ne s'apprend guère par les règles. On saurait parfaitement bien de mémoire toute les règles, toutes les exceptions aux règles, toutes les exceptions aux exceptions sans être sûr pour cela de ne pas faire de fautes ; par contre il nous arrive de remplir des pages sans que nous éprouvions la moindre hésitation. Dans le doute même nous avons rarement recours aux règles ou au dictionnaire ; le plus souvent nous prenons conseil de la seule physionomie du mot. On peut donc soutenir que l'orthographe usuelle s'acquiert en grande partie partie par la lecture et par l'habitude que nous prenons de reproduire exactement les mots que nous avons lus.

Nous sommes ainsi amené à baser le premier enseignement de l'orthographe